LOUIS SEIZE

Case
FRC
5161

DÉVOILÉ.

Se vend chez tous les Marchands de Nouveautés.

M & W. 9194

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

LOUIS SEIZE
DÉVOILÉ.

ECRIRE la vie d'un Roi vivant, sur-tout dans des tems de révolution, c'est un ouvrage que dirige ordinairement l'esprit de parti; pour nous, c'est avec le pinceau impartial de l'historien que nous entreprenons d'esquisser le règne de Louis XVI. Il faut que le voile tombe, et que le crime, montré à nud, soulève notre indignation, ou que la vertu, dégagée des nuages qui l'obscurcissent, brille dans tout son jour.

Retraçons-nous donc toutes les époques du règne de Louis XVI, et jugeons-le d'après ses actions mêmes! Voyons-le mettant le pied sur les premières marches du trône! Tout son royaume alors étoit plongé dans le deuil et dans le désespoir. Les loix étoient sans suppôts, sans organes et sans oracles. D'un seul

mot il fait renaître la sécurité, il rétablit le calme; il rappelle de leur exil les pères du peuple, et rend aux tribunaux les boucliers de la justice.

D'un seul mot, il rassure les créanciers de l'état, et brise, dans ses domaines, les derniers liens de la servitude. Par son ordre, les corvées et les tortures sont abolies; par son ordre, sous le pinceau et sous le ciseau des meilleurs artistes, nos hommes illustres reprennent une nouvelle vie.

Pour les armemens du commerce, il fait, des côtes maritimes de la Flandre aux rives du Roussillon, réparer des ports de sûreté; pour en augmenter l'activité, il fait accorder des primes et des encouragemens aux négocians et aux armateurs: mille ressources sont offertes à l'industrie. Pour faciliter les transports et les communications de province à province, il fait ouvrir de nouvelles routes et de nouveaux canaux.

Sur toutes les mers et dans toutes les contrées, le pavillon français paroît avec honneur; une paix glorieuse pour la France ainsi que pour ses alliés, met fin aux fléaux d'une guerre dispendieuse.... guerre dont son peuple s'est moins res-

senti par les impôts que par les avantages qui en sont résultés,

En toutes circonstances, il fait preuve de lumières et de sagesse ; il arbitre et concilie les plus grands intérêts ; par ses conseils, plusieurs nations belligérantes mettent bas les armes, et font des traités d'amitié.

Mille fois il a voulu de lui-même enchaîner le glaive du pouvoir arbitraire,

Par son ordre des territoires marécageux et putrides deviennent salubres et féconds : dans les tems de calamité, dans les rigueurs de l'hiver, sa main bienfaisante secoure tous les êtres indigens, et son cœur tarit la source de leurs larmes. Pour le bonheur de son peuple, nul sacrifice ne lui coûte, et pour vous en convaincre, rappelons ce qu'il a fait.

C'est à sa justice que la France doit la tenue des états généraux ; c'est pour atteindre plus facilement aux moyens de réformer les abus et de soulager son peuple, qu'il accorde à l'ordre du tiers double représentation. Mais quel en est le résultat ?

Depuis quatre ans rien n'est épargné pour

ébranler le trône; tout est mis en usage pour en souiller les marches, ainsi que pour en détruire la majesté : tout ce qui pouvoit concourir à à rendre la royauté respectable, a été voué au mépris ou réduit au néant. Depuis quatre ans l'on ne cesse d'injurier, d'outrager, de persécuter Louis XVI. Depuis quatre ans, l'on ne cesse de jetter un voile d'atrocité sur la pureté de ses intentions, l'on ne cesse de dépriser les qualités de son cœur; l'on ne cesse d'empoisonner la source de sa justice et de ses bienfaits. L'œil de son auguste épouse et celui du jeune héritier de la couronne ont vu le glaive régicide prêt à frapper? ...

Depuis cette époque, que d'horreurs se sont passées ! Pas un jour ne s'est écoulé que le cœur de Louis XVI n'ait eu à gémir sur de nouveaux attentats. A main armée, on lui ravit tous ses droits et toutes les prérogatives de la couronne. A main armée, il est forcé de consentir le rappel ou le renvoi de ses ministres. A main armée, on le contraint de civiliser les forfaits les plus atroces. A main armée, on l'enlève du sein de ses foyers, l'on isole son trône, l'on chasse et proscrit tous les grands de son royaume. A main armée, on

lui dicte des loix, on lui arrache sa sanction, et l'on enchaîne jusqu'à ses opinions religieuses. Chef de l'union, il est le seul qui n'ait pu jouir des prérogatives accordées à tous les français. Le même décret qui nous assure à tous une liberté indéfinie, a forgé des chaînes pour Louis XVI. Enfin, après avoir, pendant deux ans, soufert avec courage et constance les outrages les plus affreux, il quitte Paris..... Dans la nuit du 20 au 21 juin 1791, il part, il s'éloigne, non de son peuple, mais il part pour prévenir l'effusion du sang; il part pour empêcher l'atroce exécution d'un crime réfléchi. Au même moment, par décret, l'assemblée le suspend des fonctions royales, lui ravit tous ses droits, s'empare de tous les pouvoirs et ordonne aux Français de courir sur leur roi. Ainsi, avec l'intention de visiter ses provinces, de rétablir l'ordre dans son royaume, de rappeler à lui son peuple surpris et égaré; avec la volonté d'en opérer le repos, le bonheur et la gloire, Louis XVI n'est pas libre. Dans Varennes en Argone, on le charge de nouvelles chaînes, et le 25 du même mois, il est réintégré dans la capitale comme prisonnier fugitif.

En arrivant, il est mis en charte privée. On le

sépare de son épouse, de ses enfans, de sa famille, on le soustrait à la vue de ses fidèles sujets. Alors le désordre accroît, la fermentation ne connoît plus de frein ; les régicides motionnaires élèvent la voix ; mille exécrables pétitions contre le roi et contre la reine sont affichées et souffertes. On veut que Louis XVI soit traité et poursuivi comme parjure à son serment, qu'il soit, comme tel, jugé et condamné ; on demande son sang et celui de son épouse ; on soumet leur sort à l'opinion des scélérats et des factieux.

Nos mandataires eux-mêmes, toujours constans aux faux principes qu'ils ont adoptés et préconisés, provoquent un jugement contre leur roi. Dans leur enceinte, les scélératesses, et les horreurs se débitent avec emphase, et s'applaudissent avec enthousiasme. Enfin, après des débats aussi vifs qu'outrageans, les motions et les pétitions, tendantes à lui faire son procès, sont mises au néant, et son inviolabilité est de nouveau proclamée.

Français, que faites-vous ? quoi, ce n'est pas la justice qui rend hommage à la pureté des intentions de votre roi ! C'est une grace qui le soustrait au glaive régicide .... Par ce jugement,

aux yeux de l'univers, toute la France reste déshonorée..... Mais que dis-je? la corruption n'est pas dans tous les cœurs. Non, non, factieux, l'honnête homme ne participe pas à vos travaux; ses vœux au contraire invoquent contre vous le glaive des vengeances. Pour faire grace à vos souverains, vous n'avez aucuns droits, et vous ne pouvez leur imputer aucun crime.

Tout être outragé, persécuté et détenu cherche à briser ses fers; c'est un droit que la nature donne à tous les hommes. D'ailleurs, dans le décret des droits de l'homme, il est dit, article II: « les droits naturels et imprescriptibles de l'homme sont, la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression ». Conséquemment, Louis XVI a du se soustraire; il a dû dérober son épouse et sa famille au poignard régicide dont ils ont été menacés; il a du s'éloigner pour donner aux esprits le tems de se calmer; par son absence il fournissoit aux factieux un moyen d'équité pour reconnoître leur erreur et réparer leurs forfaits.

O Louis, ô mon roi!.... Les amertumes de l'infortune s'adoucissent à la vue d'une ame

bienfaisante et sensible. Mon auguste souverain ! Pour diminuer les rigueurs de ton sort, prends confiance dans les vœux qui se forment pour toi ! Un jour ils seront exaucés. Tes fers seront brisés ; justice te sera rendue. Un jour ton œil verra et fixera la trace des larmes que tes fidèles sujets ont répandu sur tes disgraces.

Le ciel est pour toi moins barbare que nos tyrans ; c'est lui qui t'a donné et qui te conserve une épouse dont l'ame noble et courageuse sait, ainsi que la tienne, braver tous les dangers, et s'élever au dessus des coups du sort. Ses conseils, ses lumières, sa prudence et sa fermeté mettront en défaut les factieux et terrasseront les ennemis de ton trône. Ton jeune fils, l'héritier présomptif de ta couronne, peut aussi par ses caresses, charmer tes ennuis. Près de toi réside ton auguste sœur, la sensible et généreuse Elizabeth te porte dans son cœur ; cette compagne fidèle de tes malheurs ne veut pas que tu succombes. Sa bouche te sourit et te console ; conjointement avec ton épouse, elle allège et même elle partage ta douleur. D'une main elle essuye tes larmes ; de l'autre elle te dérobe les siennes. Illustre princesse dont le caractère est pour ainsi dire

méconnu, puissai-je, par mes écrits, porter quelqu'adoucissement dans ton ame! Puissai-je arracher le voile qui te dérobe aux yeux de la nation! Puissai-je voir tous les français, foulant aux pieds le prestige de l'erreur, proclamer hautement les droits que tu auras acquis sur eux, et rendre enfin hommage aux bienfaits ainsi qu'à la justice de nos augustes souverains.

O vous, détracteurs du caractère et des vertus de votre roi..., vous qui condamnez la sensibilité de son ame; vous qui le blâmez de n'avoir pas donné des ordres sévères pour conserver les prérogatives et l'éclat de son trône!... Calmez vos sens, réfléchissez..... oui, d'un seul mot, Louis XVI avoit la faculté de faire incendier toute la France; d'un seul mot, il pouvoit faire dresser des milliers d'échafauds; d'un seul mot, il pouvoit faire ensanglanter tous nos fleuves; d'un seul mot, il pouvoit de tombeaux faire couvrir toute la France..... Mais un père fit-il jamais égorger ses enfans? Louis XVI n'est-il pas le père de tout son peuple?...

Français, pour épargner le sang de leurs sujets, Romulus et Tatius mirent bas les armes;

les offenses personnelles furent oubliées ; une amitié inviolable fut jurée dans le même champ où les deux armées étoient prêtes à s'entr'égorger. Telle est la conduite que Louis XVI a tenu dans toutes les occasions où son cœur lui a fait pressentir des dangers pour son peuple.

Français, pour juger votre Roi, si cet exemple ne suffit pas, étudiez son caractère et ses mœurs, vous trouverez en lui Charles V ; mais mon œil parcourt les marches de son trône, je n'y vois pas un du Guesclin. Comme Louis XII, il sait pardonner les injures : pour le bonheur de son peuple, nul sacrifice ne coûte à son cœur ; mais comme Louis XII, a-t-il un ami ? Auprès de lui existe-t-il un d'Amboise ? mon œil en cherche un, et ne le trouve point. Comme François Ier, il est jaloux de franchise, de noblesse et de loyauté ; comme lui, il est victime de sa confiance ; comme lui il éprouve des injustices et des trahisons..... Illustre Bayard, si tu vivais, le trône de Louis XVI ne serait pas isolé ! Ton bras en soutiendrait les ruines, ou tu y serais enseveli avec honneur. Comme Henri IV, le meilleur de nos Rois, Louis XVI ne soupire que pour la gloire de la France ; tous ses vœux tendent au bonheur

de ses sujets ; mais auprès de lui je cherche envain, mes yeux ne découvrent point un Sully.

Français, pour asseoir vos idées sur Louis XVI, si vous avez encore besoin de preuves.... prenez sa déclaration du 23 Juin 1789 ; lisez sa lettre d'observations du 18 Septembre 1789. Méditez son discours du 4 Février 1790. Réfléchissez son adresse aux Français en date du 20 Juin 1791, et sa déclaration du 26 du même mois ; en un mot scrutez toutes ses actions, rapprochez tous ses écrits, vous n'aurez plus de doutes sur la pureté de ses principes, ni sur son amour pour vous.

Dans son discours du 30 Septembre 1791, il prend vos mandataires pour interprêtes de ses sentimens auprès de vous. Il les invite de dire à leurs concitoyens « que le roi sera tou-
» jours leur premier et leur plus fidèle ami :
» qu'il a besoin d'être aimé d'eux ; qu'il ne
» peut être heureux qu'avec eux et pour eux.
» L'espoir de contribuer à leur bonheur sou-
» tiendra, leur dit-il, mon courage, comme
» la satisfaction d'y avoir réussi sera ma plus
» douce récompense. » Ce langage n'est-il pas celui d'un père qui chérit tendrement ses enfans ?

Voyez-le surtout dans cette journée du 20 Juin 1792, où sa grande ame se dévoila toute entière, et montra le calme héroïque de Coligny s'offrant lui-même au fer de ses assassins. Déja une foule immense d'hommes de toute espèce avait forcé la garde de son palais, et se précipitait à flots tumultueux dans ses appartemens, déja la hache entamait la porte de son sallon, il fait ouvrir; ce front majestueux où se déploye la noblesse et la loyauté de son cœur n'arrête point ces brigands; leurs cris de rage redoublent; ils l'entourent plus étroitement; il est enfin serré dans l'embrâsure d'une croisée, mais il conserve toujours le calme du héros, et, comme on l'invitoit à se rassurer, il prend la main d'un garde national, alors auprès de lui (1), *mets là sur mon cœur*, lui dit-il, *sent s'il palpite, s'il bat plus fort qu'à l'ordinaire; non, je n'ai pas peur, l'honnête homme est toujours tranquille.* O Louis XVI, ces paroles ont passé

(1) M. Guibout, grenadier, dont le fusil est encore marqué d'un coup de serpe, dirigé contre le roi.

de ton cœur dans les nôtres, et passeront dans ceux de nos neveux.

Magnanime Elizabeth! Tu fus l'ange tutélaire du royaume; tu dois partager nos sentimens. Non, nous ne les oublierons jamais, ces paroles qui t'échappèrent aussi dans ce jour où la France semble ne s'être couverte d'une honte éternelle que pour ajouter à l'éclat de ta gloire! *Dérobez-vous, madame*, lui disoit un soldat fidèle, *dérobez-vous aux yeux de ces forcenés, ils pourroient vous prendre pour la reine. — Eh! tant mieux*, répondit-elle, *ce ne seroit que moi.*

Qu'ajouter à ce cri du sentiment? Ah, rien sans doute! C'est à l'ame seule à apprécier ce qui part de l'ame, et la mienne fatiguée du souvenir des attentats de cette malheureuse journée a besoin de se reposer sur tous ces traits d'héroïsme et de magnanimité; les sensations délicieuses qu'ils lui font éprouver, adoucissent du moins l'horreur dont elle fut pénétrée.

Et toi, France, ô ma patrie! que te faut-il de plus pour rendre justice à ton roi? Français,

668

braves soldats, généreux citoyens de tous les ordres et de tous les rangs, venez, réunisssons-nous ; auprès de Louis XVI formons un corps de ralliement ; commandons à nos passions ; renonçons aux vues, aux haines et aux offenses qui nous sont personnelles. Louis XVI nous en donne l'exemple : en marchant sur ses traces, nous serons dans le sentier de l'équité.